

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) (63)

Les Combrailles, à l'intersection des départements de la Creuse, de l'Allier et du Puy de Dôme comptent 102 communes, réparties sur 10 cantons et 7 communautés de communes. La superficie des Combrailles est de 2082 km². Les Combrailles constituent une zone agricole importante du fait de la forte présence de l'élevage charolais. En 2000, 2 666 exploitants étaient recensés, soit la moitié par rapport à 1979. La population comptait 51 956 habitants en 1990 et plus que 49 419 habitants en 1999. Le développement économique est marqué d'une part par deux pôles industriels (St Eloy-Les-Mines et St Georges-de-Mons/Les Ancizes) et d'autre part d'un tissu diffus de petites entreprises traditionnelles.

Le SMAD des Combrailles, créé en 1985, a initié une politique d'accueil, depuis 2000, basée sur un fort partenariat (communautés de communes et organismes professionnels). Coordinateur de l'ensemble, le SMAD assure la transmission de l'information et constitue le premier contact pour les candidats. Axée sur la reprise puis sur la création d'activité, la politique d'accueil consiste à améliorer les pratiques locales en matière d'accompagnement de porteurs de projets et par la mise en œuvre d'outils spécifiques.

Les organismes professionnels assurent un suivi technico-économique des offres d'activité (diagnostics) et des candidats. Les communautés de communes apportent une information et un accompagnement sur les aspects d'insertion dans le territoire (logement, services...).

Des diagnostics d'accueil ont été élaborés (présentation générale, informations sur les services, contacts utiles) et sont adressés aux candidats à l'installation préalablement à leur première venue. Les agents de développement de ces communautés de communes ont la charge d'assurer l'accueil et d'accompagner les installations (rendez-vous avec le maire, logement, services...). Des fichiers de locaux vacants et du foncier disponible ont été constitués.

Les organismes professionnels assurent quant à eux un rôle d'accompagnement des projets économiques. Un observatoire de l'offre et de la demande artisanale a été créé, ainsi que pour l'accompagnement à l'installation agricole (diagnostic prospectif de l'évolution du foncier et politique de mise en réserve).

Pour la partie logement, les SIVOM et les communautés de communes ont mis en place des politiques de développement de l'habitat, notamment pour le locatif (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat – revitalisation rurale – OPAH). Des observatoires de l'habitat sont aussi mis en place progressivement, afin d'apporter une information concrète aux candidats à l'installation. Leur enjeu est d'élargir la mise en œuvre de ces outils d'observation et de prospection.

De plus, plusieurs campagnes de promotion et de communication ont été lancées localement afin de sensibiliser la population locale (opération presse en 2001 ; plaquette d'informations, manifestation...).

Depuis le début de cette politique d'accueil, 4 personnes se sont installées dans les Combrailles.

Contact :

SMAD des Combrailles

Christian Villatte (Chargé de Mission Développement Local)

BP 25 – Place Raymond Gauvin – 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne 04.73.85.82.08